



Count on it.

Form No. 3457-976 Rev A

Manuel de l'utilisateur

Fraise de remblayage

Porte-outil compact

N° de modèle 22472—N° de série 404320000 et suivants



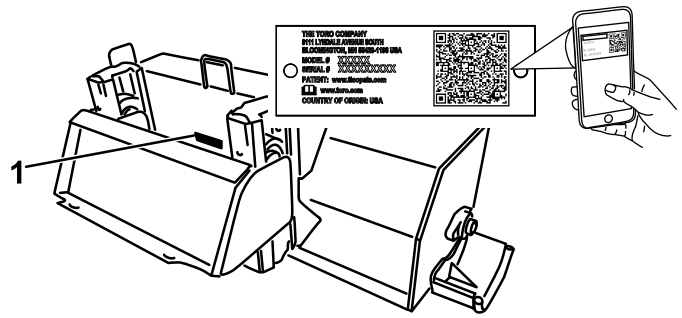
Ce produit est conforme à toutes les directives européennes pertinentes. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration d'incorporation (DOI) à la fin de ce document.

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE

Proposition 65 - Avertissement

L'utilisation de ce produit peut entraîner une exposition à des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.



g259358

Figure 1

1. Emplacement des numéros de modèle et de série

N° de modèle _____

N° de série _____

Introduction

La fraise de remblayage est un outil pour porte-outils compacts Toro conçu pour remblayer les tranchées creusées par une trancheuse avec la terre meuble produite par l'excavation. L'utilisation de ce produit à d'autres fins que celle prévue peut être dangereuse pour vous-même et toute personne à proximité.

Lisez attentivement cette notice pour apprendre comment utiliser et entretenir correctement votre produit, et éviter ainsi de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte du produit.

Rendez-vous sur www.Toro.com pour tout document de formation à la sécurité et à l'utilisation des produits, pour tout renseignement concernant un produit ou un accessoire, pour obtenir l'adresse des concessionnaires ou pour enregistrer votre produit.

Pour obtenir des prestations de service, des pièces d'origine Toro ou des renseignements complémentaires, munissez-vous des numéros de modèle et de série du produit et contactez un concessionnaire-réparateur agréé ou le service client Toro. La Figure 1 indique l'emplacement des numéros de modèle et de série sur le produit. Inscrivez les numéros dans l'espace réservé à cet effet.

Important: Avec votre appareil mobile, vous pouvez scanner le QR code sur l'autocollant du numéro de série (le cas échéant) afin d'accéder aux informations sur la garantie, les pièces détachées et autres renseignements concernant le produit.

Les mises en garde de ce manuel soulignent des dangers potentiels et sont signalées par le symbole de sécurité (Figure 2), qui indique un danger pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles si les précautions recommandées ne sont pas respectées.



g000502

Figure 2

1. Symbole de sécurité

Deux termes sont également utilisés pour faire passer des informations essentielles. **Important**, pour attirer l'attention sur des informations mécaniques spécifiques et **Remarque**, pour insister sur des informations d'ordre général méritant une attention particulière.

Table des matières

Sécurité	3
Consignes de sécurité générales.....	3
Consignes de sécurité pour l'utilisation sur les pentes	4
Consignes de sécurité liées à la fraise de remblayage	4
Consignes de sécurité pour l'entretien et le remisage	4
Autocollants de sécurité et d'instruction	5
Vue d'ensemble du produit	6
Caractéristiques techniques	6
Utilisation	6
Pose et dépose de l'accessoire.....	6
Remblayage d'une tranchée	7
Transport de l'outil sur une remorque	7
Position de transport.....	7
Conseils d'utilisation	7
Entretien	9
Programme d'entretien recommandé	9
Graissage du roulement de la vis sans fin	9
Réglage des patins	9
Remisage	10
Dépistage des défauts	11

Sécurité

⚠ DANGER

Des conduites peuvent être enfouies dans la zone de travail. Vous pouvez provoquer une explosion ou vous électrocuter si vous les touchez en creusant.

Marquez au préalable l'emplacement des lignes ou conduites enfouies dans la zone de travail, et ne creusez pas à ces endroits. Contactez le service de marquage ou la compagnie de service public local(e) pour faire marquer le terrain (par exemple, appelez le service de marquage national au 811 pour États-Unis ou au 1100 pour l'Australie).

Consignes de sécurité générales

Respectez toujours toutes les consignes de sécurité pour éviter des blessures graves ou mortelles.

- Ne dépassez pas la capacité nominale de la machine au risque de la déstabiliser et d'en perdre le contrôle.
- **Ne transportez pas d'accessoire en laissant les bras levés ou déployés (le cas échéant).** Transportez toujours l'outil près du sol ; voir [Position de transport \(page 7\)](#).
- Marquez au préalable l'emplacement des lignes, conduites ou autres objets enfouis dans la zone de travail, et ne creusez pas à ces endroits.
- Vous devez lire et comprendre le contenu de ce *Manuel de l'utilisateur* avant de démarrer la machine.
- Accordez toute votre attention à l'utilisation de la machine. Ne faites rien d'autre qui puisse vous distraire, au risque de causer des dommages corporels ou matériels.
- Ne confiez jamais l'utilisation de la machine à des enfants ou à des personnes non qualifiées.
- N'approchez jamais les mains ou les pieds des composants et accessoires mobiles.
- N'utilisez pas la machine s'il manque des capots ou d'autres dispositifs de protection, ou s'ils sont endommagés.
- Tenez tout le monde, y compris les animaux domestiques, à l'écart de la machine.
- Arrêtez la machine, coupez le moteur et enlevez la clé avant d'effectuer un entretien, de faire le plein de carburant ou d'éliminer une obstruction sur la machine.

L'usage ou l'entretien incorrect de cette machine peut occasionner des accidents. Pour réduire les risques d'accidents et de blessures, respectez les consignes de sécurité qui suivent. Tenez toujours compte des mises en garde signalées par le symbole de sécurité (▲) et la mention Prudence, Attention ou Danger. Le non respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

Consignes de sécurité pour l'utilisation sur les pentes

- **Travaillez toujours dans le sens de la pente (en montant ou en descendant), le côté le plus lourd de la machine étant en amont.** La répartition du poids varie selon les accessoires montés. Cet accessoire alourdit l'avant de la machine.
- La stabilité de la machine est compromise si vous levez ou déployez les bras de chargeuse (le cas échéant) lorsque vous vous trouvez sur une pente. Gardez les bras de chargeuse abaissés et rétractés sur les pentes.
- Les pentes augmentent significativement les risques de perte de contrôle et de basculement de la machine pouvant entraîner des accidents graves, voire mortels. L'utilisation de la machine sur une quelconque pente ou sur un terrain accidenté, demande une attention particulière.
- Établissez vos propres procédures et règles de travail à appliquer sur les pentes. Ces procédures doivent inclure un repérage et une étude du site pour déterminer quelles pentes permettent une utilisation sécuritaire de la machine. Faites toujours preuve de bon sens et de discernement quand vous réalisez cette étude.
- Ralentissez et redoublez de prudence sur les pentes. La nature du terrain peut affecter la stabilité de la machine.
- Évitez de démarrer ou de vous arrêter en côte. Si la machine perd de sa motricité, descendez lentement la pente en ligne droite.
- Évitez de faire demi-tour sur les pentes. Si vous ne pouvez pas faire autrement, procédez lentement en gardant le côté le plus lourd de la machine en amont.
- Déplacez-vous à vitesse réduite et progressivement sur les pentes. Ne changez pas soudainement de vitesse ou de direction.
- Ne travaillez pas sur les pentes sur lesquelles vous ne vous sentez pas à l'aise.
- Méfiez-vous des trous, ornières et bosses, car les irrégularités du terrain risquent de provoquer le

retournement de la machine. L'herbe haute peut masquer les accidents du terrain.

- Utilisez la machine avec prudence sur les surfaces humides. En effet, la perte de motricité peut faire dérailler la machine.
- Examinez la zone d'utilisation pour vous assurer que le sol est suffisamment stable pour supporter le poids de la machine.
- Utilisez la machine avec prudence près de :
 - Fortes dénivellations
 - Fossés
 - Berges
 - Étendues d'eau

La machine peut se retourner brusquement si une chenille passe par-dessus une dénivellation quelconque et se retrouve dans le vide, ou si un bord s'effondre. Maintenez une distance de sécurité entre la machine et tout danger potentiel.

- N'enlevez pas ou ne fixez pas d'accessoires lorsque la machine se trouve sur une pente.
- Ne garez pas la machine sur une pente.

Consignes de sécurité liées à la fraise de remblayage

- Restez à la position d'utilisation derrière le panneau de commande quand vous utilisez la fraise de remblayage.
- Ne surchargez pas la machine en essayant de remblayer trop rapidement.
- Désengagez la vis sans fin/turbine avant de transporter la fraise de remblayage ou quand elle ne sert pas.

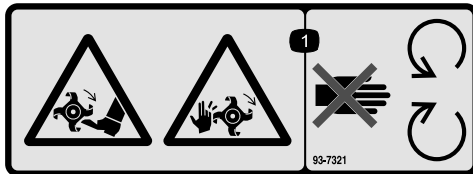
Consignes de sécurité pour l'entretien et le remisage

- Contrôlez fréquemment le serrage de toutes les fixations pour garantir le fonctionnement sûr de la machine.
- Consultez ce *Manuel de l'utilisateur* avant de remiser l'accessoire pour une durée prolongée afin de n'oublier aucune opération importante.
- Remplacez les autocollants d'instruction ou de sécurité manquants ou endommagés au besoin.

Autocollants de sécurité et d'instruction



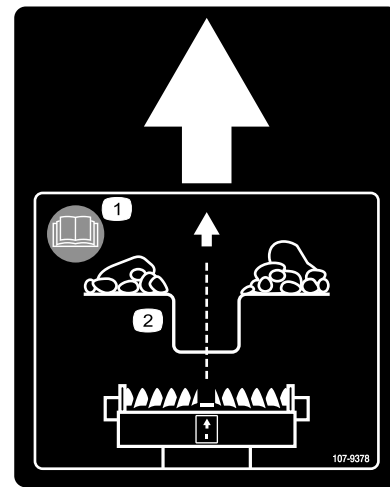
Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'utilisateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.



93-7321

decal93-7321

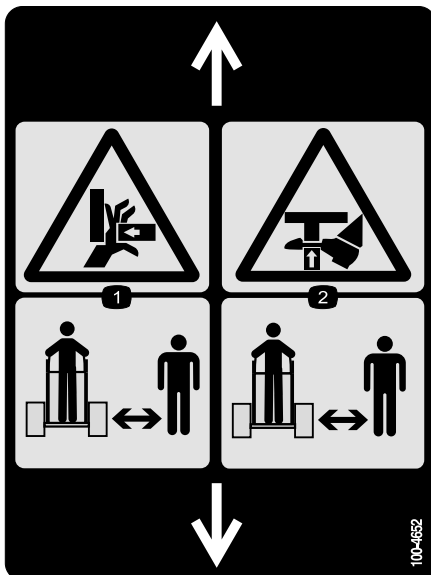
1. Risque de coupe/mutilation des mains et des pieds par les lames rotatives – ne vous approchez pas des pièces mobiles.



107-9378

decal107-9378

1. Pour plus de renseignements, lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Garder la flèche centrale sur l'autocollant de la fraise de remblayage dans l'axe de la tranchée pendant l'utilisation.



100-4652

decal100-4652

1. Risque d'écrasement des mains – n'autorisez personne à s'approcher.
2. Risque d'écrasement des pieds – n'autorisez personne à s'approcher.

WARNING: Cancer and Reproductive Harm - www.P65Warnings.ca.gov.
For more information, please visit www.ttcocAProp65.com

decal133-8061

133-8061



100-4708

decal100-4708

1. Risque de projection d'objets – n'autorisez personne à s'approcher.

Vue d'ensemble du produit

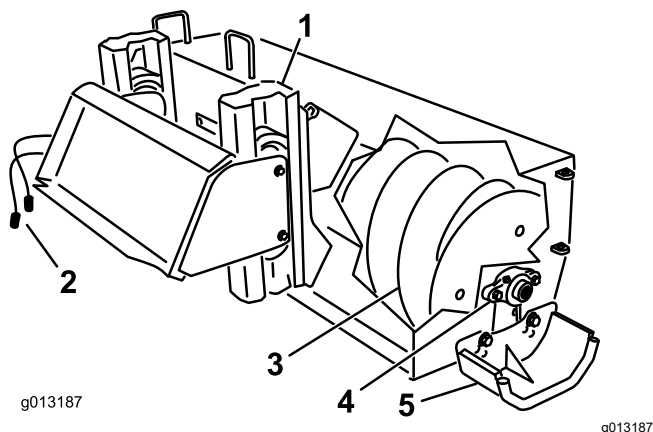


Figure 3

- | | |
|---------------------------|--------------|
| 1. Guide de flottement | 4. Roulement |
| 2. Conduites hydrauliques | 5. Patin (2) |
| 3. Vis sans fin | |

Caractéristiques techniques

Remarque: Les spécifications et la conception peuvent faire l'objet de modifications sans préavis.

Largeur	157 cm
Largeur de travail	122 cm
Longueur	79 cm
Hauteur	56 cm
Poids	186 kg

Pour garantir un rendement optimal et conserver la certification de sécurité de la machine, utilisez uniquement des pièces de rechange et accessoires d'origine Toro. Les pièces de rechange et accessoires provenant d'autres constructeurs peuvent être dangereux, et leur utilisation risque d'annuler la garantie de la machine.

Utilisation

Pose et dépose de l'accessoire

Reportez-vous au *Manuel de l'utilisateur* du groupe de déplacement pour connaître la procédure de pose et de dépose.

Important: Avant d'installer l'accessoire, placez la machine sur une surface plane et horizontale, vérifiez que les plaques de montage sont propres et que les goupilles tournent librement. Graissez les goupilles si elles ne tournent pas librement.

Remarque: Utilisez toujours le groupe de déplacement pour lever et déplacer l'accessoire.

⚠ ATTENTION

L'accessoire peut se détacher de la machine et écraser quelqu'un dans sa chute si les goupilles ne sont pas correctement engagées dans la plaque de montage.

Vérifiez que les goupilles sont correctement engagées dans la plaque de montage.

⚠ ATTENTION

Les fuites de liquide hydraulique sous pression peuvent transpercer la peau et causer des blessures graves. L'injection de liquide sous la peau nécessite une intervention chirurgicale dans les heures qui suivent l'accident, réalisée par un médecin connaissant ce genre de blessure, pour éviter le risque de gangrène.

- Vérifiez l'état de tous les flexibles et conduits de liquide hydraulique, ainsi que le serrage de tous les raccords et branchements avant de mettre le système hydraulique sous pression.
- N'approchez pas les mains ni aucune autre partie du corps des fuites en trou d'épingle ou des gicleurs d'où sort du liquide hydraulique sous haute pression.
- Utilisez un morceau de carton ou de papier pour détecter les fuites hydrauliques, jamais les mains.

⚠ PRUDENCE

Les coupleurs hydrauliques, les conduites/valves hydrauliques et le liquide hydraulique peuvent être très chauds, et vous risquez de vous brûler à leur contact.

- Portez des gants pour manipuler les coupleurs hydrauliques.
- Laissez refroidir la machine avant de toucher les composants hydrauliques.
- Ne touchez pas le liquide hydraulique renversé.

Remblayage d'une tranchée

1. Démarrez la machine.
2. Tirez le levier hydraulique auxiliaire contre la barre de référence pour engager la fraise de remblayage.

3. Abaissez lentement la fraise de remblayage jusqu'à ce que la vis sans fin soit juste au dessus du sol.

Remarque: Pour des résultats optimaux, commencez en centrant les galets du flotteur dans le guide de flottement.

4. Avancez lentement le groupe de déplacement pour remblayer la tranchée.

Remarque: La fraise de remblayage va caler si vous avancez trop vite. Si elle cale, relevez-la légèrement et reculez lentement, puis repartez en marche avant.

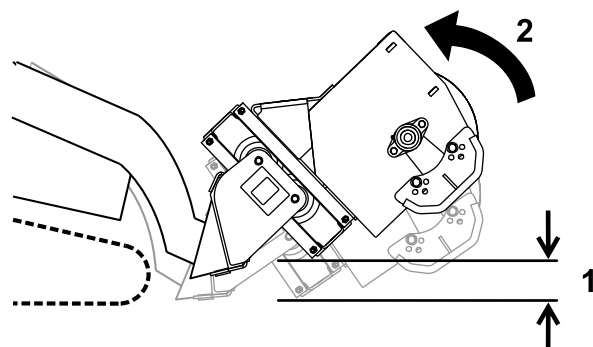
5. Lorsque vous avez terminé, arrêtez la fraise de remblayage en relâchant le levier de commande hydraulique auxiliaire.

Transport de l'outil sur une remorque

1. Placez l'accessoire sur une remorque ou un véhicule utilitaire capable d'en supporter le poids.
2. Arrimez solidement l'outil à l'aide de sangles appropriées pour son poids et le transport routier.

Position de transport

Pour le transport, maintenez l'outil aussi près du sol que possible, à moins de 15 cm au-dessus du sol. Inclinez-le en arrière.



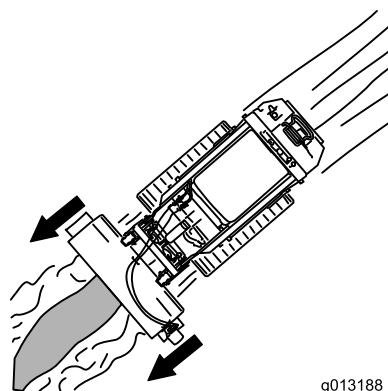
g259524

Figure 4

1. Pas plus de 15 cm au-dessus du sol
2. Basculer l'outil en arrière

Conseils d'utilisation

- Pour ne pas abîmer l'outil, débarrassez le terrain des débris, branches et pierres avant de remblayer la tranchée.
- Pour un remblayage optimal, centrez la machine au-dessus de la tranchée (Figure 5).



g013188

g013188

Figure 5

- Commencez toujours le remblayage à la vitesse de déplacement la plus lente possible. Augmentez la vitesse si les conditions le permettent.
- Travaillez toujours au régime maximum lors du remblayage.
- Ne transportez jamais la fraise de remblayage avec les bras de chargeuse levés.
- Durant le remblayage, la vis sans fin de déblayage doit passer juste au dessus de la surface d'origine pour assurer un remblayage optimal de la tranchée.

- Vérifiez périodiquement le bon fonctionnement des galets sur le flotteur de la fraise de remblayage
- Une fois le remblayage terminé, tassez la terre sur la tranchée en prévision du nivellement.

Entretien

Programme d'entretien recommandé

Périodicité d'entretien	Procédure d'entretien
Toutes les 200 heures	• Graissez le roulement de la vis sans fin.
Avant le remisage	• Peignez les surfaces écaillées.
Une fois par an ou avant le remisage	• Réglez les patins.

▲ PRUDENCE

Si vous laissez la clé dans le commutateur d'allumage, quelqu'un pourrait mettre le moteur en marche accidentellement et vous blesser gravement, ainsi que toute personne à proximité.

Retirez la clé du commutateur d'allumage avant tout entretien.

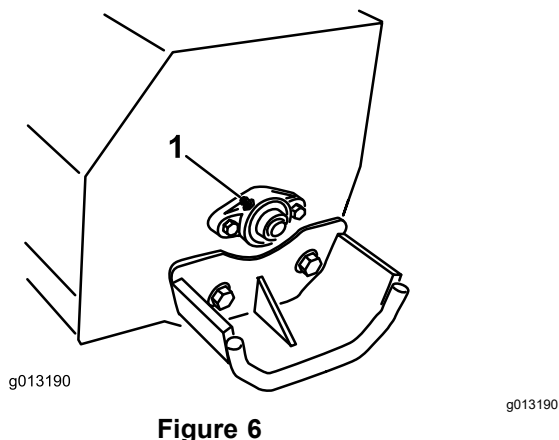
Graissage du roulement de la vis sans fin

Périodicité des entretiens: Toutes les 200 heures

Graissez le graisseur immédiatement après chaque lavage.

Type de graisse : universelle

1. Garez la machine sur une surface plane et horizontale, serrez le frein de stationnement (selon l'équipement) et abaissez les bras de chargeuse.
2. Coupez le moteur et enlevez la clé.
3. Nettoyez le graisseur avec un chiffon (Figure 6).



1. Graisseur

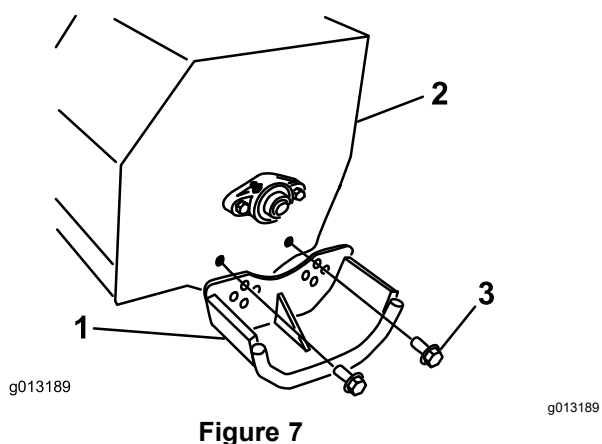
4. Raccordez une pompe à graisse au graisseur.
5. Injectez de la graisse dans le graisseur jusqu'à ce qu'elle commence à ressortir du roulement de la vis sans fin.
6. Essuyez tout excès de graisse.

Réglage des patins

Périodicité des entretiens: Une fois par an ou avant le remisage

La distance entre la vis sans fin et le sol est contrôlée par des patins de chaque côté du carter. Réglez la hauteur de telle sorte que la spire de la vis sans fin n'accroche pas sur les surfaces inégales.

1. Garez la machine sur une surface plane et horizontale, serrez le frein de stationnement (selon l'équipement) et abaissez l'outil juste au dessus du sol.
2. Coupez le moteur et enlevez la clé.
3. Retirez les boulons qui fixent les patins sur le carter (Figure 7).



1. Patin
2. Carter
3. Boulons (placez la tête des boulons à l'extérieur)
4. Placez les patins à la même position de chaque côté et fixez-les avec les boulons (Figure 7).

Remisage

1. Avant un remisage de longue durée, lavez soigneusement l'outil avec de l'eau et un détergent doux.
2. Vérifiez l'état des dents. Pivotez ou remplacez les dents usées ou endommagées.
3. Contrôlez et resserrez tous les boulons, écrous et vis. Réparez ou remplacez les pièces endommagées ou usées.
4. Veillez à ce que tous les raccords hydrauliques soient connectés ensemble pour éviter toute contamination du système hydraulique.
5. Peignez toutes les surfaces métalliques éraflées ou mises à nu. Une peinture pour retouches est disponible chez les concessionnaires-réparateurs agréés.
6. Rangez l'accessoire dans un endroit propre et sec, comme un garage ou une remise. Couvrez-le pour le protéger et le garder propre.

Dépistage des défauts

Problème	Cause possible	Mesure corrective
L'outil ne fonctionne pas.	1. Un raccord hydraulique n'est pas parfaitement raccordé. 2. Un raccord hydraulique est endommagé. 3. Un flexible hydraulique est bouché. 4. Un flexible hydraulique est plié. 5. Le distributeur auxiliaire du groupe de déplacement ne s'ouvre pas.	1. Contrôlez et resserrez tous les raccords. 2. Vérifiez les raccords et remplacez ceux qui sont défectueux. 3. Cherchez et éliminez l'obstruction. 4. Remplacez le flexible. 5. Réparez le distributeur.

Déclaration d'incorporation

N° de modèle	N° de série	Description du produit	Description de la facture	Description générale	Directive
22472	404320000 et suivants	Fraise de remblayage, chargeuse utilitaire compacte	TRENCH FILLER ATTACHMENT CE	Chargeuse utilitaire compacte	2006/42/CE

La documentation technique pertinente a été réunie comme exigé par la Partie B de l'Annexe VII de la directive 2006/42/CE.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La méthode de transmission sera électronique.

Cet équipement ne sera pas mis en service avant d'avoir été incorporé dans les modèles Toro agréés conformément à la Déclaration de conformité associée et à toutes les instructions, ce qui permettra de le déclarer conforme à toutes les directives pertinentes.

Certifié :



Chad Moe
Directeur technique général
8111 Lyndale Ave. South
Bloomington, MN 55420, USA
Octobre 19, 2022

Représentant autorisé :

Marcel Dutrieux
Manager European Product Integrity
Toro Europe NV
Nijverheidsstraat 5
2260 Oevel
Belgium

UK Declaration of Incorporation

N° de modèle	N° de série	Description du produit	Description de la facture	Description générale	Directive
22472	404320000 et suivants	Fraise de remblayage, chargeuse utilitaire compacte	TRENCH FILLER ATTACHMENT CE	Chargeuse utilitaire compacte	S.I. 2008 n° 1597

La documentation technique pertinente a été réunie conformément aux exigences de l'Annexe 10 de la directive S.I 2008 n° 1597.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La méthode de transmission sera électronique.

Cet équipement ne sera pas mis en service avant d'avoir été incorporé dans les modèles Toro agréés conformément à la Déclaration de conformité associée et à toutes les instructions, ce qui permettra de le déclarer conforme à toutes les directives pertinentes.

This declaration has been issued under the sole responsibility of the manufacturer.
The object of the declaration is in conformity with relevant UK legislation.

Représentant autorisé :

Marcel Dutrieux
Manager European Product Integrity
Toro U.K. Limited
Spellbrook Lane West
Bishop's Stortford
CM23 4BU
United Kingdom



Chad Moe
Directeur technique général
8111 Lyndale Ave. South
Bloomington, MN 55420, USA
Octobre 19, 2022

Déclaration de confidentialité européenne

Les renseignements recueillis par Toro

Toro Warranty Company (Toro) respecte votre vie privée. Pour nous permettre de traiter votre réclamation au titre de la garantie et de vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, nous vous prions de nous communiquer certains renseignements personnels, soit directement soit par l'intermédiaire de votre société ou concessionnaire Toro local(e).

Le système de garantie de Toro est hébergé sur des serveurs situés aux États-Unis où la loi relative à la protection de la vie privée n'offre pas forcément la même protection que dans votre pays.

EN NOUS FOURNISSANT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, VOUS CONSENTEZ À CE QUE NOUS LES TRAITIONS COMME DÉCRIT DANS LE PRÉSENT AVIS DE CONFIDENTIALITÉ.

L'utilisation des renseignements par Toro

Toro peut utiliser vos renseignements personnels pour traiter vos réclamations au titre de la garantie et vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, ainsi que pour vous communiquer toute information nécessaire. Toro pourra partager les renseignements personnels que vous lui aurez communiqués avec les filiales, concessionnaires ou autres associés Toro en rapport avec ces activités. Nous ne vendrons vos renseignements personnels à aucune autre société. Nous nous réservons le droit de divulguer des renseignements personnels afin de satisfaire aux lois applicables et aux demandes des autorités concernées, pour assurer l'utilisation correcte de nos systèmes ou votre protection et celle d'autres usagers.

Conservation de vos renseignements personnels

Nous conserverons vos renseignements personnels uniquement pendant la durée nécessaire pour répondre aux fins pour lesquelles nous les avons collectés ou autres fins légitimes (comme la conformité réglementaire), ou conformément à la loi en vigueur.

Engagement de Toro relatif à la sécurité de vos renseignements personnels

Nous prenons toutes les précautions raisonnables pour protéger la sécurité de vos renseignements personnels. Nous prenons également les mesures nécessaires pour que vos renseignements personnels restent exacts et à jour.

Consultation et correction de vos renseignements personnels

Si vous souhaitez vérifier ou modifier vos renseignements personnels, veuillez nous contacter par courriel à legal@toro.com.

Droit australien de la consommation

Les clients australiens trouveront les détails concernant le Droit australien de la consommation à l'intérieur de l'emballage ou auprès de leur concessionnaire Toro local.

Proposition 65 de Californie – Information concernant cet avertissement

En quoi consiste cet avertissement ?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :



AVERTISSEMENT : Cancer et troubles de la reproduction –
www.p65Warnings.ca.gov.

Qu'est-ce que la Proposition 65 ?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D'autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu'un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur <https://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all>.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu'une société a soit (1) évalué l'exposition et conclu qu'elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif » ; soit (2) choisi d'émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d'une substance chimique de la liste, sans tenter d'en évaluer l'exposition.

Cette loi s'applique-t-elle partout ?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentations, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

Quelles différences entre les avertissements de Californie et les limites fédérales ?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances nécessitent l'affichage d'un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux largement inférieurs à ceux imposés par les exigences fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d'avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

Pourquoi tous les produits similaires ne portent-ils pas cet avertissement ?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu'il ne l'est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu'une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d'utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d'autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65 ; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

Pourquoi cet avertissement apparaît-il sur les produits Toro ?

Toro a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'information possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Toro fournit des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition avec les produits Toro puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », par mesure de précaution, Toro a décidé de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, la société Toro pourrait être poursuivie en justice par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc assujettie à d'importantes pénalités.



Count on it.